



Conseil économique et social

Distr. générale
15 février 2007
Français
Original : anglais

Reprise de la session d'organisation de 2007

25 et 26 avril 2007

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentation de candidatures,
confirmation des candidatures et nominations**

Élection de huit membres du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Note du Secrétaire général

Additif

1. Le Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida est composé de 22 membres. Conformément à sa décision 1995/223, à la reprise de sa session d'organisation de 2007, le Conseil économique et social doit élire, parmi les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les États dotés du statut d'observateur, huit membres du Conseil de coordination du Programme pour un mandat de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2008, pour pourvoir les sièges qui deviendront vacants le 31 décembre 2007, à l'expiration du mandat des membres ci-après : Allemagne, Brésil, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Inde, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya et Népal.

2. Les huit nouveaux membres seront élus sur la base suivante :

Deux membres à choisir parmi les États d'Afrique;
Deux membres à choisir parmi les États d'Asie;
Un membre à choisir parmi les États d'Europe orientale;
Un membre à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes;
Deux membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États.

3. La composition actuelle du Conseil de coordination du Programme figure dans l'annexe à la présente note.



Annexe

Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

(22 membres; mandat de trois ans)

Composition en 2007

Cinq sièges pour les États d'Afrique

Jamahiriya arabe libyenne* (2007), Kenya* (2007), République démocratique du Congo (2008), Sénégal (2009), Zambie (2009)

Cinq sièges pour les États d'Asie

Inde* (2007), Japon (2009), Myanmar (2009), Népal* (2007), Thaïlande (2008)

Deux sièges pour les États d'Europe orientale

Fédération de Russie* (2007), Slovaquie (2009)

Trois sièges pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes

Brésil* (2007), El Salvador (2009), Grenade (2008)

Sept sièges pour les États d'Europe occidentale et autres États^a

Allemagne* (2007), Australie (2008), Belgique (2009), États-Unis d'Amérique* (2007), Norvège (2008), Suède (2009)

Notes

* Membre sortant.

^a Il y a dans ce groupe un siège à pourvoir par un membre dont le mandat commencerait à la date de l'élection et expirerait le 31 décembre 2009.